

# MAINCY DEMAIN

SPECIAL FORUM DES ASSOCIATIONS (4 SEPTEMBRE)



- ★ RÉVISION DU PLU
- ★ BUDGET 2022
- ★ LES ASSOCIATIONS



## Édito

Mesdames, Messieurs,

Septembre est le mois des rentrées, tout d'abord scolaire puis associative.



La période estivale a permis à nos agents et entreprises d'assurer les travaux dans les écoles... sans omettre l'entretien de l'ensemble des salles de classes et du mobilier, jeux et autres matériels. Merci à toutes et tous.

Les nombreux investissements de ce début de mandat ont été principalement orientés vers les besoins de la jeunesse et de la sécurité. Ces travaux, tels que la rénovation du complexe Robert Dubois, le city stade, les nouveaux jeux d'enfants au square Sommier, les travaux dans l'école maternelle, la vidéo protection..., tous subventionnés par l'État, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne, et l'Agglomération Melun-Val-de-Seine, ont permis aux sportifs de pratiquer en toute sérénité, et aux auteurs d'incivilités d'être identifiés et verbalisés.

Maincy est un village classé et protégé dans son intégralité dont nous devons être fiers.

Nous avons voulu ces dernières années, nous inscrire dans le présent et l'avenir, prévoir notre futur, accompagner nos projets, définir notre développement pour qu'il réponde à vos attentes. C'est la raison pour laquelle, les opérations de sauvegarde du patrimoine et d'amélioration du cadre de vie notamment en cœur de village, prévus dans notre programme électoral, débiteront dans les mois à venir. Ces projets expliquent également l'important budget que vous découvrirez dans les pages suivantes. La rénovation de notre cadre de vie nous permettra de multiplier, avec l'aide des bénévoles et des associations, les manifestations comme le cinéma en plein air, le marché de Noël, les expositions et concerts...

Il nous faut cependant rester très vigilants, la baisse des dotations de l'Etat, la hausse des prix en général et tout particulièrement celui de l'énergie vont nous contraindre à choisir des pistes d'économies compatibles avec la qualité de notre vie locale.

Le forum des associations permettra à chaque Maincéen de choisir parmi toutes les activités sportives ou culturelles proposées celles qui lui conviennent, et permettront aux nouveaux habitants, de créer rapidement les liens indispensables à une qualité de vie dans notre village

Soyez assurés que vos élus et le personnel communal restent mobilisés au service des Maincéens au quotidien.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous.

*Votre Maire*

**4 - Urbanisme**

**6 - Travaux**

**11 - Budget**

**14 - Valorisation du village,  
Tourisme**

**16 - Vie locale**

**17- Enfance et jeunesse**

**20 - Conseil municipal des  
enfants**

**22 - Les associations**

## AU REVOIR NICOLAS...



Nicolas JEAN nous a tragiquement quitté dans la nuit du 11 au 12 juin 2022.

Nicolas était connu de beaucoup de Maincéens, il avait travaillé à la boulangerie de Maincy pendant quelques mois puis à la Mairie, comme agent communal.

Nicolas était surtout connu pour sa générosité, ses petites phrases bien à lui et attentions verbales, bon nombre de personnes avait le droit à son petit surnom.

Nicolas aimait faire plaisir, discuter et taquiner les gens, il était sensible et tellement affectueux avec ceux qu'il aimait.

Son départ laisse un immense vide à ses proches et ses amis.

Une messe sera célébrée en l'église de Maincy à la rentrée, suivie d'un moment de convivialité. La date sera communiquée ultérieurement.

Pour ceux qui le souhaitent un livre d'or a été déposé en mairie, ainsi qu'un coffret pour aider aux frais des obsèques.

Ludivine BOULAY MOUZON

Commission de Mme Ludivine BOULAY MOUZON, Mme Emmanuelle COUPARD, Mr Jean-Charles de Vogüé, Mr Emmanuel Courtay, Mr Dominique Balducci et de Mr Le Maire Alain Plaisance.

## RÉVISION DU PLU



La révision du PLU a été votée en conseil municipal le 17 janvier 2022. Un groupe de travail composé d'élus a été créé afin de travailler avec un architecte urbaniste autour de ce projet long et fastidieux.

Beaucoup de Maincéens se posent des questions, à juste titre, sur ce sujet et nous allons tâcher d'y répondre au mieux.

### Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme (PLU) communal qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

# Urbanisme

## À quoi sert un PLU ?

Le PLU permet à chaque commune d'actualiser les défis environnementaux et les enjeux de l'urbanisation auxquels elle doit faire face. Le PLU permet de définir les règles applicables en matière d'usage des sols, d'implantation des constructions, de stationnement, ...

## Pourquoi faut-il réviser le PLU de Maincy ?

Notre village, situé à seulement 50 km de Paris, fait partie de l'agglomération de Melun Val de Seine et subit de nombreuses pressions pour aménager nos espaces verts qu'ils soient en centre bourg ou non.

Nous devons réfléchir à l'évolution de l'urbanisation en fonction des conséquences pour notre village, tout en tenant compte des normes exigées, des contraintes d'urbanisme : AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine)/ SPR (Site Patrimonial Remarquable)/ MH (Monuments Historique)/ ENS (Espaces Naturels Sensibles), mais aussi nous devons maîtriser les risques naturels liés aux enjeux climatiques.

Nous devons aussi rectifier les erreurs matérielles du passé, moderniser le règlement compte tenu des nouvelles législations et jurisprudences et de l'évolution de la commune.

## Combien de temps cela prend la révision d'un PLU et y a-t-il des conséquences en attendant pour les projets des Maincéens ?

Une révision de PLU est un travail long et minutieux, la durée est en général de 2 ans. Pendant cette période certains grands projets d'aménagement, de constructions et ou de travaux posant questionnements devront patienter et attendre la mise en place définitive du nouveau PLU avant de pouvoir être traités. L'autorité administrative est alors en droit d'opposer un sursis à statuer.

## Mais qu'est-ce qu'un sursis à statuer et qu'implique-t-il ? :

Le sursis à statuer est une mesure de sauvegarde. Il consiste pour l'autorité administrative à différer sa réponse à une demande de permis de construire, dans l'attente par exemple de l'entrée en vigueur d'un nouveau PLU ou de la réalisation d'une opération d'aménagement.

Le sursis à statuer ne signifie pas à proprement parler qu'une demande de permis de construire, de déclaration préalable, d'un permis d'aménager ou de démolir est rejeté.

Le sursis à statuer signifie simplement que la demande sera examinée à une date ultérieure, même si effectivement à cette date ultérieure il se peut que la demande soit rejetée.

Cette révision est indispensable et obligatoire, si on souhaite préserver notre village !

Pour toutes questions ou précisions, vous pouvez nous contacter par mail : [mairie@maincy.fr](mailto:mairie@maincy.fr)

Mairie  
3 rue Alfred et Edme Sommier  
77950 - Maincy  
Tél. : 01 60 68 17 12  
Fax : 01 60 68 60 04  
Email : [mairie@maincy.fr](mailto:mairie@maincy.fr)

La Mairie est ouverte au public:  
Lundi, Mardi: de 8h30 à 12h00,  
Jeudi, Vendredi: de 13h30 à 17h00,  
Samedi de 10h00 à 12h00, (Sur rendez-vous)  
Mercredi: fermeture.

Commission de Mr Eric BODINIER, Mme Martine BOUCHERON, Mr Dominique Balducci et de Mr Le Maire Alain Plaisance.

## INAUGURATION DU CITY STADE

L'inauguration du terrain multisports, plus communément appelé city-stade, s'est déroulée le vendredi 13 mai sous un soleil radieux, en présence de nombreuses personnalités :

- ✓ Madame la Députée, Aude LUQUET
  - ✓ Monsieur le Maire de Dammarie-les-Lys, conseiller régional d'Île-de-France, 1er vice-président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, Gilles BATTAIL
  - ✓ Monsieur le conseiller départemental en charge de l'habitat, du logement, du renouvellement urbain et de la politique de la ville, Denis JULLEMIER
  - ✓ Monsieur le Maire de Melun, Président de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, Louis VOGEL,
  - ✓ Monsieur le Maire de Voisenon, Julien AGUIN,
  - ✓ Monsieur le Maire de BOISSETTES, Thierry SEGURA,
  - ✓ Monsieur le Maire d'Arbonne la forêt, Anthony VAUTIER
- ainsi que les élus municipaux maincéens,
- le maire et les représentants du Conseil Municipal des enfants qui ensemble ont exprimés leur satisfaction et proposer des recommandations pour le préserver dans le temps
- les présidents du milieu associatif et les enseignants.

Nous avons annoncé que nous réaliserions un city stade pour notre jeunesse. Aujourd'hui, il est désormais une réalité ! « Parole tenue ! ». Je tiens à saluer mesdames, ARGENTIN, adjointe à la jeunesse, BOULAY-MOUZON adjointe à l'urbanisme et valorisation du village, monsieur BODINIER, adjoint aux travaux, et tous ceux qui de près ou de loin ont suivi méticuleusement ce projet.

Sur une superficie de 1 416 m<sup>2</sup> située en cœur de village, nous avons réussi à l'inscrire dans un environnement de grande qualité, sans le dénaturer.



Cet espace sportif était très attendu par notre jeunesse. Il permet la pratique du foot, du basket, et autres jeux de ballons, il est :

- sécurisé et adaptée à tous les âges,
- en libre accès,
- accessible à tous, du débutant au pratiquant confirmé.

Il est un lieu de convivialité, de partage et de détente. Il offre d'une part un lieu de divertissement dédié aux activités sportives, et d'autre part, répond à de nombreux enjeux tels que :

- La contribution à améliorer le cadre de vie des jeunes,

# Travaux

- La valorisation de nouvelles pratiques permettant de favoriser l'autonomie et l'épanouissement du jeune public.
- La création du lien social

Il est nécessaire et essentiel que ce lien soit partout présent et bien vivant.

Le résultat est à la hauteur de nos espérances et cela pour plusieurs raisons :

- Le succès immédiat,

- les commentaires sympathiques,

montrent qu'il y avait une véritable attente notamment, de la part de nos enfants et adolescents.

Un village comme Maincy se doit d'être accueillant, c'est la raison pour laquelle, nous l'avons créé en cœur de village où toutes les générations peuvent se retrouver.

A vous de jouer maintenant, dans le respect de l'investissement collectif réalisé.



Commission de Mr Eric BODINIER, Mme Martine BOUCHERON, Mr Dominique Balducci et de Mr Le Maire Alain Plaisance.

## VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE DE MAINCY

Le cimetière

La vocation du lieu exige dans notre culture un entretien strict. Or la configuration même de nos cimetières (Caveaux, allées en graviers), est très minéral, par conséquent, la flore spontanée n'a pas ou très peu de place.

Un pissenlit au milieu d'une allée gravillonnée donne un sentiment d'abandon de ce lieu ce qui implique pour les communes un entretien contraignant et chronophage.

Mais ce même pissenlit au milieu d'une bande enherbée choquerait-il autant ? L'enherbement, au détriment des espaces minéraux, est une réponse à l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires dans les cimetières. Cette stratégie présente de nombreux avantages. Tout d'abord, elle permet d'améliorer la qualité paysagère du lieu en « verdissant » les espaces. Ensuite, cela préserve la biodiversité en place et à venir. Il est également plus rapide de tondre que de désherber des surfaces en graviers.



La commune de Maincy est très étendue et comporte une grande surface d'espaces verts.

Le service technique est composé de 3 agents qui doivent s'occuper aussi bien de la voirie, des bâtiments que des espaces verts il faut donc réfléchir au moyen de réduire le temps d'intervention des agents sur les opérations de désherbage tout en maintenant un aspect esthétique intéressant, à ce titre un essai concluant de végétalisation des allées et des inter-tombes a été réalisé en 2018.

Pour toutes ces raisons, la Commune de Maincy a donc prévu :

### La végétalisation des allées

La végétalisation des inter-tombes avec de la jachère fleurie ou des vivaces (lorsqu'elles ne peuvent être tondues). Les plantes vont coloniser ces espaces difficiles à désherber permettant moins d'entretien aux agents (une taille par an après 3 ans d'implantation).

Par conséquent, en vous rendant prochainement dans le cimetière, il ne faudra pas vous étonner de voir des allées devenir progressivement vertes, ni de voir fleurs et plantes pousser au milieu des tombes. Le cimetière n'est ni laissé à l'abandon, ni sans entretien : il entre dans un processus de végétalisation, comme plus de 40 000 cimetières aujourd'hui en France.

Pourquoi ?

L'interdiction des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics depuis la loi Labbé du 1er janvier 2017 a imposé une vraie réflexion d'autant que la réglementation a évolué et depuis le 1er juillet 2022, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les cimetières est interdite.

Qu'est-ce que la loi Labbé ?

La loi Labbé interdit l'utilisation de produits phytosanitaires, plus connus sous l'appellation pesticides ou désherbants chimiques. Ceux-ci rassemblent les insecticides (contre les insectes), les fongicides (contre les

# Travaux

champignons), les herbicides (contre les plantes indésirables), les rodenticides (contre les rongeurs).

Ces substances, appelées aussi produits phytosanitaires, présentent un danger pour notre santé et notre environnement.

La végétalisation, c'est quoi ?

Végétaliser un cimetière, c'est étudier les végétaux en place et faire un tri entre les nuisibles et les positifs. C'est reverdir les allées pour compléter l'apparition des fleurs, sélectionner des essences végétales, mettre de la couleur.

Il est important de souligner que le fait de ne plus utiliser ses produits, permettra notamment une meilleure santé pour les visiteurs, une absorption de l'eau dans les sols et du CO2 beaucoup plus fluide nécessaire à l'amélioration du cadre de vie et de la favorisation de la biodiversité. L'objectif est de tendre vers une gestion durable et responsable du cimetière.

Les travaux de végétalisation du cimetière se déclineront en 3 phases, 1 par an et de la manière suivante :

- Fin 2022/début 2023 : végétalisation des contours du cimetière
- 2023 : végétalisation des contre-allées
- 2024 : refection de l'allée centrale

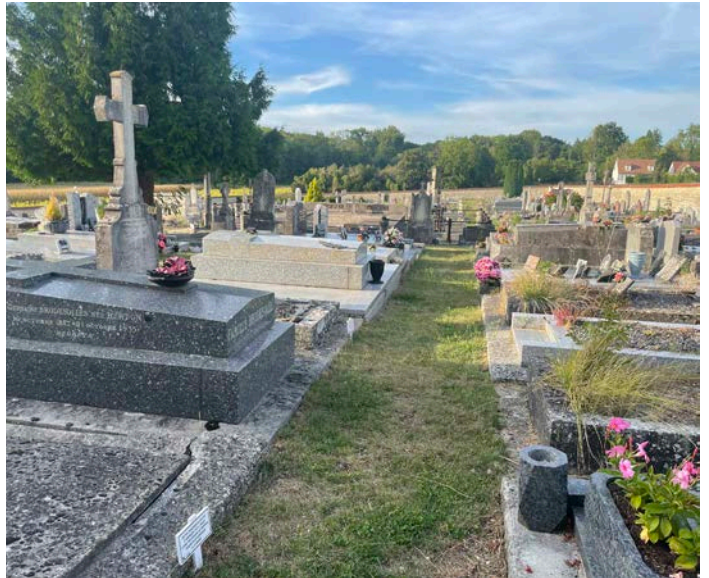
Au-delà de l'entretien du cimetière par la mairie, il appartient aux familles car c'est aussi une obligation d'entretenir tombeaux et caveaux.

Lieux intimes de recueillement où les moindres défauts d'entretien sont vite remontés en mairie, le cimetière doit aujourd'hui savoir passer « au vert » sans pour autant se voir reprocher sa végétalisation esthétique et fonctionnelle.

Coût des travaux pour la première phase : 20 983.61 € TTC

Une demande de subvention a été faite auprès du conseil départemental et de la Région Ile de France à hauteur de 70 % les deux réunis.

Le reste à charge pour la commune s'élève à 8 743.17€



## MARQUAGE DU PARKING DU PLEU

Pour favoriser la fluidité du stationnement, désengorger les abords des commerces et des services publics ou encore limiter le stationnement prolongé et excessif des véhicules, la municipalité a décidé de passer le parking du Pleu en zone bleue avant la fin de l'année.

**ZONE  
BLEUE**



## PLANNING TRAVAUX

Dans la continuité des travaux réalisés depuis ce début d'année 2022 :

- Nous avons supprimé trois fosses septiques à l'école maternelle pour un montant de 13 080,00 €
- Il y a eu la livraison du city stade et de ses abords pour 161 630 € avec une subvention de 98 800 € reste à charge pour la commune 62 830 €
- Suite à des problèmes d'étanchéité des toits terrasses à l'école élémentaire, nous avons dû les refaire pour un montant de 11 599 €
- Pendant les vacances, la commission « Enfance et jeunesse » avec la « commission travaux » ont commencé la réhabilitation du bloc sanitaire de l'école maternelle pour garantir l'intimité des enfants, ainsi qu'une buanderie aux normes va être mise en place avec un WC PMR et une douche. Montant des travaux est de 70 342,30 €, la commune a pu compter sur 80 % de subventions.
- Remplacement de la porte de l'école élémentaire pour un montant de 8 272,09 €
- Remplacement de la plonge à la cantine, 10 785,42 €
- Remplacement de la câblerie des panneaux de basket à Dubois, 4 668,20 €

Les travaux en prévision pour la fin d'année :

- Rénovation de la salle Gibouret pour un montant de 22 000 € environ
- Rénovation de la toiture de la boulangerie, 42 091 €. La toiture de la boulangerie est englobée dans une demande de subvention couvrant des travaux plus importants dans cet équipement communal.
- Le PMR mairie, la subvention a été acceptée. Nous sommes en phase d'étude avec les architectes et les ABF (Architectes des Bâtiments de France), pour un début de travaux espéré fin 2022 début 2023.
- Le remplacement du panneau lumineux sur le parking du Pleu, nous attendons la validation des ABF.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Par soucis d'économie d'énergie et d'écologie, nous continuons à passer l'éclairage public en LED avec différentes programmations :

- De l'allumage jusqu'à 22 heures : 100 % de la puissance nominale.
- De 22 heures à minuit : 50 % de la puissance nominale.
- De minuit jusqu'à 6 heures : 20 % de la puissance nominale.
- De 6 heures jusqu'au lever du soleil : 50 % de la puissance nominale

Pour la fin d'année, nous allons intervenir dans les rues : Marcel Gertener, chemin des Arpents, de Sivry, du canal de la Madeleine avec en option la pose de détecteur communicant et le city stade

Montant 26 544 € subventionné à 50 % reste à charge 13 272 €



## BORNE DE RECHARGE

Une étude est en cours pour le déploiement de 3 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques.

## TOURNÉ VERS L'AVENIR, AVEC SÉRÉNITÉ ET AMBITION

Le budget d'une Commune est préparé par l'exécutif local (le Maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le Conseil Municipal).

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Un budget est constitué :

- D'une section fonctionnement liée à la gestion courante des services municipaux
- D'une section investissement liée aux projets structurants, travaux, acquisitions immobilières...

Le budget 2022 a été voté en Conseil municipal le 12 avril après le débat d'orientation budgétaire\* du 08 mars, il fixe les dépenses et les recettes annuelles de la commune qui permettent la gestion courante et les projets d'investissement.

Ce budget intègre les dispositions des lois finances pour 2022 connues à ce jour, mais également celles de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 fixant les modalités de la participation des collectivités locales au redressement des comptes publics.

\*Qu'est-ce qu'un débat d'orientation budgétaire :

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) et une discussion lors d'un conseil municipal permettant de déterminer les orientations financières voulues par la municipalité.

Le budget 2022 a été conçu avec prudence sur la base d'une appréciation au plus juste des besoins afin de mener à bien l'ensemble des projets attendus par les Maincéens.

A ce titre les prévisions 2022 sont restées au plus près des montants indiqués au budget primitif 2021 de façon à pouvoir maîtriser le budget de fonctionnement et de rester ambitieux en matière d'investissement et ce malgré :

- un contexte contraint et les incertitudes liées à l'inflation et à la hausse des coûts de l'énergie
- une baisse constante des dotations de l'État depuis 2013,

Ce postulat oblige à une gestion budgétaire toujours plus rigoureuse, et à une recherche sans cesse de subventions qui peuvent s'élever jusqu'à 70 % du montant HT des travaux.

Le budget 2022 s'est inscrit prioritairement autour de quatre axes:

- Les actions en faveur de l'éducation.
- La préservation et la valorisation de notre patrimoine et de notre village
- L'amélioration constante du cadre de vie (sécurité, espaces publics et environnement)
- Les actions au bénéfice des familles.

Par ailleurs et pour la première fois dans l'histoire de Maincy, la municipalité a décidé de voter son budget par opération d'investissement. Un outil majeur de pilotage pour la municipalité et ses habitants.

Cette stratégie vise à assurer un équilibre entre la satisfaction des besoins présents, en maintenant la qualité du service public, et en préparant l'avenir de notre village par la conduite d'une politique d'investissement dynamique. Ainsi, le budget 2022 se veut sérieux et ambitieux. Nous poursuivons la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement, afin de garantir le service à la population et la modernisation de nos équipements communaux (écoles...), ainsi que notre patrimoine (église...).

Le budget de la commune s'élève à 3 731 333,72 € investissement et fonctionnement confondus, dont 1 367 855,00 € correspondants à des économies budgétaires des années précédentes afin de programmer des opérations structurantes d'envergure, à savoir :

- La restauration de l'Eglise
- L'aménagement du cœur de bourg
- L'entretien des nombreux équipements recevant du public, écoles, salle Gibouret, gymnase, accueil de loisirs, locaux associatifs, boulangerie, etc.

## 3,73 millions d'euros au service des MAINCÉENS

Répartition du budget en millions d'euro (M€) et en pourcentage (%) intégrant, pour chaque domaine les coûts de fonctionnements, d'investissements et la masse salariale.

INFORMATIQUE  
LOGICIELS ET  
RÉSEAUX

**0,010 M€**

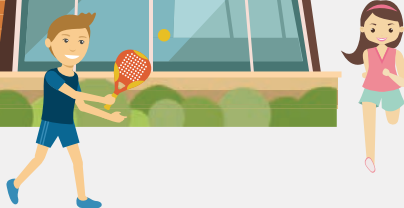
**0,27%**



ADMINISTRATION  
& FRAIS GÉNÉRAUX

**1,201 M€**

**32,19%**



PRÉVENTION  
ET SÉCURITÉ

**0,071 M€**

**1,90%**

BUDGET PRIMITIF COMMUNE .....

**3,73 M€**

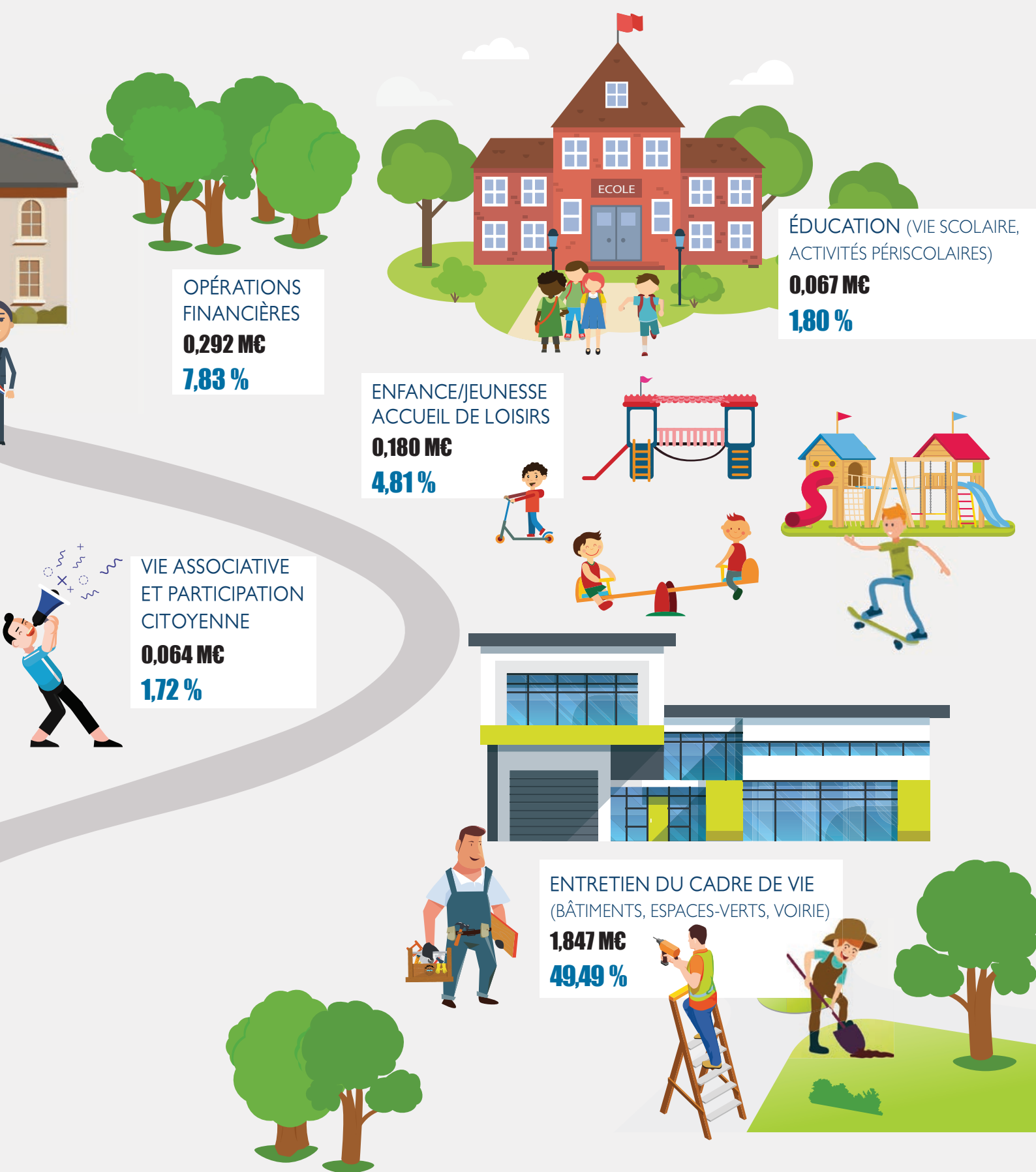
OPÉRATIONS  
FINANCIÈRES  
**0,292 M€**  
**7,83 %**

ENFANCE/JEUNESSE  
ACCUEIL DE LOISIRS  
**0,180 M€**  
**4,81 %**

VIE ASSOCIATIVE  
ET PARTICIPATION  
CITOYENNE  
**0,064 M€**  
**1,72 %**

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE  
(BÂTIMENTS, ESPACES-VERTS, VOIRIE)  
**1,847 M€**  
**49,49 %**

ÉDUCATION (VIE SCOLAIRE,  
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)  
**0,067 M€**  
**1,80 %**



# Valorisation du village, Tourisme

Commission de Mme Ludivine BOULAY MOUZON, Mme Martine BOUCHERON, Mme Mélanie TOUCHARD, Mme Emilie BOISSON et de Mme Anne MAJDLING.

## GÎTE COMMUNAL

- Notre beau gîte « Le Clos des Lilas » fait peau neuve, un nouveau logo et une plaquette ont été créés, les plaquettes seront diffusées dans les offices de Tourisme et les lieux touristiques.



- En collaboration avec « Gîtes de France », un site internet dédié à notre gîte devrait voir le jour d'ici quelques mois.

## TOURISME



Dans votre magazine vous trouverez une plaquette réalisée par Seine et Marne Attractivité et l'Office de Tourisme de Melun Val de Seine. Cette plaquette est un modeste aperçu de la richesse du patrimoine tant architectural que paysager de notre beau village !

Il est indispensable de protéger, préserver et valoriser cette richesse et de montrer enfin de quoi notre beau « village de caractère » est fait !

# Valorisation du village, Tourisme

## MARCHÉ DE NOËL

La 2ème édition du Marché de Noël aura lieu le samedi 10 décembre 2022 !

Comme pour la première édition, nous retiendrons les artisans locaux en premier lieu, si vous-même ou des personnes de votre entourage êtes susceptibles d'être intéressés, merci de nous transmettre un mail le 30 septembre au plus tard à l'adresse : [mairie@maincy.fr](mailto:mairie@maincy.fr). (à l'attention de Mme Ludivine BOULAY MOUZON).



Il conviendra de nous communiquer un minimum d'informations sur votre activité et si possible des visuels des produits que vous souhaitez vendre. Nous retiendrons les professions les plus en lien avec les fêtes de Noël et favoriserons un maximum la diversité des produits afin d'éviter la concurrence.

**TOUJOURS DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE NOËL**, nous cherchons des bénévoles pour le montage et le démontage. C'est un travail long, et nous ne pouvons pas nous passer de vous !

Merci de vous faire connaître et de nous faire part de vos disponibilités à l'adresse : [mairie@maincy.fr](mailto:mairie@maincy.fr)  
La vie du village dépend pour beaucoup de nos bénévoles et associations et nous remercions encore sincèrement tous ceux qui sont présents à nos côtés au quotidien.



## HEUREUX PRÉSAGE !

Quelle jolie surprise nous avons eu lundi 22 août, de belles cigognes se sont posées le temps d'un instant sur le clocher et le toit de notre église «Saint Étienne». C'est un moment rare à immortaliser et nous leur souhaitons un bon voyage...



## CINÉ PLEIN AIR

Ce 15 juillet 2022, vous avez été nombreux à participer à cet événement.

Maincy a mis en place pour la première fois son ciné plein air sur la place des fourneaux. Cette manifestation a fait partie d'une programmation de 12 projections gratuites, organisées par Melun Val de Seine, et répartie entre le 10 juillet et le 10 septembre sur l'ensemble des communes de l'agglo. La soirée a débuté vers 19h00 par un concert « pop/rock français » avec le groupe Doudou vampire. Les Maincéens ont pu profiter sur place des foodtrucks pour se restaurer. À 22h00 tout le monde s'est installé sur des transats mis à disposition pour assister à la projection du film « les randonneurs à Saint Tropez ». Ce moment de convivialité entre amis et famille s'inscrit dans la démarche que l'équipe municipale souhaite développer et renouveler chaque année.



# Enfance et jeunesse

## ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Une conférence sur l'accompagnement à la parentalité et sur le harcèlement aura lieu le vendredi 7 octobre à 20 heures à la salle Gibouret. Suivie de la projection du film « Ma reum » sur ce même sujet.



## REMISE DES LIVRES DE DERNIÈRE ANNÉE DE PRIMAIRE

Cette année, les enfants de CM2 ont reçu un livre sur l'écologie pour finaliser une année placée sous l'égide du développement durable et sur leur engagement de chaque jour à être vigilant à leur environnement. L'équipe municipale leur souhaite un bon passage vers la 6ème au côté de leurs enseignants.

## LES JEUX EXTÉRIEURS

La commission enfance/jeunesse et le conseil municipal des enfants ont sélectionné de nouveaux jeux pour l'aire se trouvant sur l'allée Lucas.

Pour respecter ce lieux, nous souhaitons rappeler qu'il est strictement interdit de fumer dans l'aire et ses abords, décret n° 2015-768 du 29 juin 2015. Nous vous remercions par avance pour la santé des enfants de bien vouloir respecter ce décret.

## COMPOSTEURS

L'accueil de loisirs a mis en place trois composteurs à côté du restaurant scolaire. Ce projet est en adéquation avec le projet d'école élémentaire et vient compléter les démarches entreprises par les enseignants. Les enfants ont été accompagnés dans leur démarche avec une personne du SMITOM.

Les déchets de la cantine vont ainsi pouvoir être valorisés.



# Enfance et jeunesse

## ACCUEIL DE LOISIRS MAINCY

Cette année, les enfants ont pu voyager dans différents univers !

Les mercredis de l'année, ils ont tout d'abord remonté le temps en bus magique et découvert la préhistoire, les indiens et les vikings.

Puis les enfants se sont aventurés dans l'art avec le cinéma et le cirque durant une deuxième période puis ont terminé l'année en super héros de la planète, autour d'un projet éco responsable.

Chaque période de vacances a vu son lot d'aventure également avec la présence du yéti dans le village, les ennuis de temps du lapin d'Alice et pour clôturer l'année, des catastrophes en série sur un voyage en avion du côté de Madagascar au mois de juillet.

Les pauses méridiennes de l'année ont été rythmées entre activités sportives tel que jeux collectifs chaque midi, match de football ou basket et aussi petites activités manuelles au choix des enfants. Les enfants ont participé à la mise en place du site de compostage dans le cadre du projet soyons éco responsables

Des sorties durant les vacances ont été proposées : une visite du parc de Soubiran de Dammarie Les Lys, le parc des félins de Lumigny, au zoo de Férolles Attilly. Ils ont également rencontré le clown pour un spectacle de Magie.



## L'ACCUEIL DE LOISIRS, CHANGE DE FONCTIONNEMENT

A partir de la rentrée de septembre, la commune a mis en place une nouvelle délégation de service public en lien avec l'organisation, le fonctionnement et la gestion financière de l'accueil de loisirs périscolaire (matin et soir) le mercredi, la pause méridienne et les vacances scolaires. Nous attirons votre attention sur les nouvelles modalités d'inscription, de réservation et de financement.

# Enfance et jeunesse

## TARIFS D'ACCUEIL D'UNE JOURNÉE AVEC REPAS (MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES) \*\*

Quotient familial de la Caf	Pour 1 enfant présent en €	Pour 2 enfants présents, en € par enfant	Pour 3 enfants présents ou plus, en € par enfant
- De 370 €	6,42	6,29	5,89
De 370 à 800 €	11,37	10,16	9,01
De 801 à 1000 €	13,80	12,59	11,43
De 1001 à 1200 €	16,52	15,36	14,09
De 1201 à 1400 €	18,88	17,67	16,52
Supérieur à 1401 €	20,73	19,52	18,36
Extérieur	39,50	39,50	39,50

### Tarif des activités périscolaires du matin\*

Quotient familial de la Caf	Pour 1 enfant présent en €	Pour 2 enfants présents, en € par enfant	Pour 3 enfants présents ou plus, en € par enfant
- De 370 €	0,54	0,48	0,45
De 370 à 800 €	0,82	0,74	0,66
De 801 à 1000 €	0,99	0,90	0,82
De 1001 à 1200 €	1,17	1,08	1,01
De 1201 à 1400 €	1,31	1,24	1,17
Supérieur à 1401 €	1,45	1,37	1,28
Extérieur	2,31	2,31	2,31

### Tarif des activités périscolaires du soir\*

Quotient familial de la Caf	Pour 1 enfant présent en €	Pour 2 enfants présents, en € par enfant	Pour 3 enfants présents ou plus, en € par enfant
- De 370 €	1,05	0,96	0,91
De 370 à 800 €	1,64	1,48	1,33
De 801 à 1000 €	1,96	1,81	1,65
De 1001 à 1200 €	2,32	2,17	2,00
De 1201 à 1400 €	2,65	2,49	2,32
Supérieur à 1401 €	2,89	2,73	2,57
Extérieur	4,62	4,62	4,62

### Pause méridienne\*

Quotient familial inf. à 800 €	2,94 €
Quotient familial supérieur à 801€	4,85 €
Tarif extérieur	5,31 €

\*Les enfants maincéens sont prioritaires pour l'inscription aux différents services

\*\* sous réserve des places disponibles à savoir 16 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants élémentaires

les mercredis et les vacances scolaires

**Pour information, le reste à charge annuel de la commune est de 128 250 €.**

## ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE MAINCY

De Jules Tisseau et Manon ANTONI

Pour commencer, c'était le 29 novembre 2021. Un vendredi à 16 h 0, le soleil était couché, la nuit venait de tomber. Tout le monde avait une chaise et une table, accompagnées d'un goûter et un petit peu de matériel. Ils ont commencé à discuter. Juste après, ils ont fait le vote.

Résultat :

Loïc LEMARCHAND, Maire avec 6 voix

Noéline ROQUES, 1ère adjointe avec 5 voix

Jules TISSEAU, 2ème adjoint avec 3 voix



## PARIS, TOUT LE MONDE DESCEND !

De Loïc Lemarchand et Lou-Anne ROBERT

Quatre membres du CME ont été invités par la députée Aude LUQUET à visiter l'Assemblée nationale.

La Rose !

Le CME est allé déjeuner dans un restaurant typique de Paris « Le Bouillon Chartier », sur les grands boulevards.

Le CME a fait une halte au Louvre. Les conseillers municipaux en ont pris pleins les yeux. Ils vous le conseillent.

Les 4 membres du CME : Loïc Lemarchand, Ethan paré, Bilel Hamchérif, Lou-Anne robert.

## PLANTATION D'UN ARBRE

De Matthieu LEMARCHAND

Le conseil municipal des enfants (CME) a décidé de planter un arbre, lors d'un vote à l'unanimité. Le choix a été arrêté lors d'une commission parmi 6 arbres. Nous avons décidé de planter un bouleau. La plantation a eu lieu derrière le city stade lors d'une fête avec un goûter et de la musique.



# municipal des Enfants

## MARCHE DE NOËL

De Kalista Kazmierczak et de LYANA ROQUES

Une élève de CM, conseillère du conseil municipal des enfants appelé Kalista a ouvert le marché aux côtés de Monsieur PLAISANCE, le Maire.

On espère que le marché de Noël vous a plu. Vous avez apprécié nos stands décors, nourriture, bonbons et boissons.

Nous l'espérons car nous l'avons bien travaillée.

Le sapin était beau et grand. Il avait de belles décorations lumineuses.

On lira l'année prochaine, les boules pour l'écologie.



## LE RAMASSAGE DES DÉCHETS

De Emma FERRANT et ETHAN PARRÉ

Le ramassage des déchets a eu lieu le dimanche 20 mars 2022. Il a commencé, devant la mairie à 14 heures de l'après-midi et c'est fini avec un bon goûter à 17 heures. Des tee-shirts pour les enfants et des gourdes pour les adultes ont été fournis par le Conseil départemental et nous le remercions

Participation :

Année	Enfants	Adultes	Sacs poubelles
2021 (1ère session)	18	19	15
2022	48	21	



## LA SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE

De Bilel HAMCHERIF et Noéline roques

On est allé à Paris au cinéma le Grand Rex, voir la féerie des eaux en premier puis, dans la même salle, le film « Tous en scène 2 ». Ensuite, on s'est rendu dans un car pour faire le tour de Paris et on a fait des jeux pour gagner des choses.

# Les associations

Les articles publiés dans la rubrique « Les associations » le sont sous la seule responsabilité de leurs rédacteurs.



## ÉCOLE DE TAMBOURS :

A partir du 16 septembre 2022, Maincy accueillera sa 1ère école de tambours traditionnels et de percussions.

Les cours auront lieu le vendredi de 17 heures à 18 heures (classe 1) et de 18 h 15 à 19 h 15 (classe 2). Les cours sont gratuits et proposés dans le cadre de la Batterie Fanfare de Sénart. En contrepartie, les musiciens s'engagent à participer aux sorties organisées par l'association, en fonction de leur niveau.

L'instrument est prêté. Le musicien doit investir dans une paire de baguette, un cahier de musique, un crayon de papier, une gomme, des stylos, une règle et une trousse. Le budget estimatif pour l'année est donc de 18 € (baguettes achetées en gros par l'association) + 20 € de fourniture scolaire à acheter par le musicien (cahier stylos) soit 38 €.

Il y a 12 élèves (enfants à partir de 6 ans et adultes) par classe, du débutant à l'expérimenté soit une capacité d'accueil de maximum 24 musiciens.

Les inscriptions sur le créneau 17/18 h et 18 h 15/19h 15 se feront lors du forum des associations de Maincy, le 4 septembre.



## ACMM :

L'association Culturelle et Musicale de Maincy- comporte actuellement 80 adhérents et regroupe divers domaines culturels et pratiques artistiques destinées aux enfants, adolescents ou adultes.

Cours collectifs : chant, danse en ligne, gymnastique sensorielle, éveil musical (pour les enfants à partir de 3 ans).

Cours individuels instrumentaux : violon, piano, guitare et batterie.

Projet de formation musicale et de cours d'ensembles instrumentaux pour la rentrée 2022.

L'apprentissage de ces différentes disciplines par 6 professeurs talentueux privilégie la motivation et le plaisir, grâce à une pédagogie individualisée.



Caroline Legendre-Boulay,  
présidente ACMM



# Les associations

## CHORALE ARPÈGE ... ÇA BOUGE !!

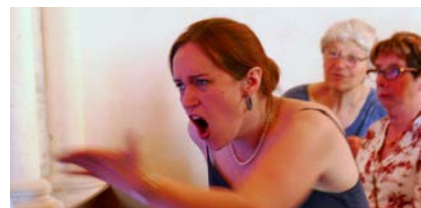
Une année fructueuse pour la chorale !

Sous la direction d'Hélène Percheminier, notre cheffe de chœur, nous avons pu travailler un répertoire varié de chansons françaises harmonisées en polyphonie.

L'objectif est avant tout l'interprétation des chants. Pour cela, le mouvement, le travail corporel, rythmique, d'articulation, de prise de conscience du sens du texte, l'apprentissage par cœur, sont autant d'outils permettant de progresser.

Savoir lire la musique n'est pas indispensable ! Des fichiers audios de travail sont mis à disposition des choristes pour répéter entre les séances.

L'heure de faire entendre nos voix a enfin sonné de nouveau !



La chorale Arpège a participé au marché de Noël de Maincy en décembre et a donné un concert à Moisenay en avril.

Le 18 juin, les Maincéens nous ont retrouvés pour notre concert annuel à l'église de Maincy. Le public était nombreux et a eu plaisir à entendre le nouveau répertoire agrémenté de déplacements et de percussions corporelles. Un franc succès !

Chanteurs débutants ou confirmés, rejoignez-nous et venez partager le plaisir de chanter ensemble.

Les répétitions de la chorale ont lieu le mercredi soir de 19h30 à 21h30, salle Gibouret.

Des séances d'essai sont possibles.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Pour toute demande de renseignements complémentaires

- Ecrire à l'adresse mail suivante : [arpege.maincy@orange.fr](mailto:arpege.maincy@orange.fr)

- Téléphoner à la présidente Céline au 06 22 86 28 91



# Les associations

## L'AMICALE RURALE MAINCY :

Les activités régulières :

– Tennis de table et Badminton :

Animés par François, le tennis de table et le badminton ont lieu le vendredi soir de 20h 30 à 22h30, dans le gymnase Dubois. Disciplines pratiquées par de nombreux enfants de l'école primaire de Maincy, leurs parents et d'autres adultes. Technique, souplesse, mobilité, réflexe.

– Dessin, Aquarelle :

Marie-Charlotte, professeure, enseigne depuis de nombreuses années et donne des cours le jeudi de 13h30 à 16h30, dans la petite salle Gibouret, côté ACMM, Création, inspiration, méthode, Marie-Charlotte transmet son savoir et donne l'envie de s'exprimer dans un esprit familial.

– Yoga, Pilate, Gymnastique variée :

Les cours ont lieu le jeudi de 10 à 12h, dans la salle Gibouret, Clarisse, qui est arrivée l'an passé, a proposé des cours variés, pas uniquement sur le yoga, mais aussi sur de la gymnastique, Souplesse, concentration, relaxation.

Les activités ponctuelles :

Une soirée musicale est prévue, salle Gibouret, début février 2023, du théâtre bien sûr et à confirmer un film sur les voyages.

Jean-Pierre Dufételle 0160687050, François Gerbaud 0642557898, Francis Villa 0678893589.



## LA RANDO ÇA MARCHE :

Nous nous retrouvons une fois par mois le dimanche pour une rando d'environ 10km en demie journée en forêt ou dans les environs parfois en journée entière à Paris ou dans l'île de France.

Nous vous attendons à 8h20 place des fourneaux.

L'assemblée générale aura lieu fin septembre. A cette occasion nous fixerons le calendrier des randonnées à venir.

Rendez vous au forum le 4 septembre pour plus de



renseignements

contacts : Alice Cannavo 0683700730, Patrick Imbault, Francis Villa 0678893589, Annick Lespagnol

# Les associations

## CLUB DE GYMNASTIQUE MAINCY :

Les cours de gymnastique ont lieu le lundi de 19 à 20h, dans le gymnase Dubois, avec Cécilia et le jeudi de 19 à 20h dans la salle Gibouret, avec Aude, de septembre à juin, sauf pendant les vacances scolaires.

Les exercices sont variés, toniques, rythmés, adaptés au niveau de chacun, sans esprit de compétition, mais axés sur le bien-être et la santé, dans une ambiance agréable et collective,

Pour le matériel, un tapis, un élastique et des haltères suffisent.

La convivialité est présente avec l'accueil des nouveaux adhérents, la galette, le repas et le pot de fin d'année.

Il est possible de venir découvrir l'activité et la vie de notre association pendant les 2 séances gratuites. L'association sera également présente au forum, début septembre.

Contacts : Nathalie, 0620166594, Francis 0678893589, Valérie 0687359639, Isabelle.



## CLUB DE TENNIS :

Après une année sportive 2021 très perturbée à cause des conditions sanitaires, la saison 2022 s'est très bien déroulée, que ce soit pour les enfants, les adultes ou les compétitions. Nous avons clôturé l'école de tennis le mercredi 29 juin par un après-midi festif pendant lequel les 48 enfants inscrits se sont bien amusés.

Place maintenant à la nouvelle saison qui débute dès le 1er septembre.

Si vous voulez pratiquer le tennis à Maincy, n'oubliez pas qu'une inscription à l'Association est obligatoire.

Nous vous attendons au forum organisé par la Mairie, mais nous sommes également à votre disposition tout au long de l'année.

Cours pour les enfants, entraînements adultes (compétition ou loisir), pratique libre, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement, à l'adresse ci-après : [tc.maincy@fft.fr](mailto:tc.maincy@fft.fr).

L'Association de Tennis de Maincy.

# Les associations

L'église Saint Etienne vue de la maison paroissiale



## LA PAROISSE SAINT ETIENNE :

La paroisse de Maincy est une des paroisses du secteur des villages du Nord de Melun comportant 6 clochers (Maincy, Moisenay, Rubelles, Voisenon, Saint-Germain-Laxis, Aubigny-Montereau-sur-le-Jard).

La messe est célébrée de septembre à juin le dimanche à 10h alternativement dans chaque village, selon le calendrier consultable sur le tableau d'affichage de l'église et sur <http://paroissemaincy.canalblog.com>

La catéchèse est proposée pour les enfants de 7 à 11 ans et l'Eveil à la foi pour les plus jeunes (4 à 7 ans) avec une catéchiste du secteur. Les inscriptions auront lieu à Maincy le 4 septembre au forum des associations ou à la fin de la messe du dimanche 4 Septembre à Moisenay et du dimanche 11 septembre à Maincy ou en prenant contact avec la personne référente.

L'église Saint Étienne est ouverte chaque dimanche et jour férié, même pendant l'été. Un grand panneau placé dans le bas-côté gauche vous guidera pour découvrir les richesses architecturales et l'histoire de notre église.

Pour tout renseignement concernant la vie paroissiale, la catéchèse, l'accueil pour les baptêmes, les mariages et les familles en deuil :

Céline Vuillaume 06 75 38 58 02 (catéchèse), Alice Cannavo 06 83 70 07 30, Élisabeth et Dominique Thibaud 01 60 68 29 18, Colette et Noël Bourigault 01 64 09 05 79

## LE CLUB DE L'AMITIÉ :

Le club de l'amitié est ouvert à tous les retraité(e)s désireux de passer un moment agréable et conviviale avec d'autres personnes du village pour

- des repas ou goûter
- un après midi pour jouer aux cartes, scrabble ou autres jeux de société, ou simplement pour se retrouver, échanger:

tous les lundis salle Gibouret  
de 14h30 à 17h

Renseignements auprès des membres du bureau du club : Alice Cannavo, Ginette Mouche, Evelyne Empis



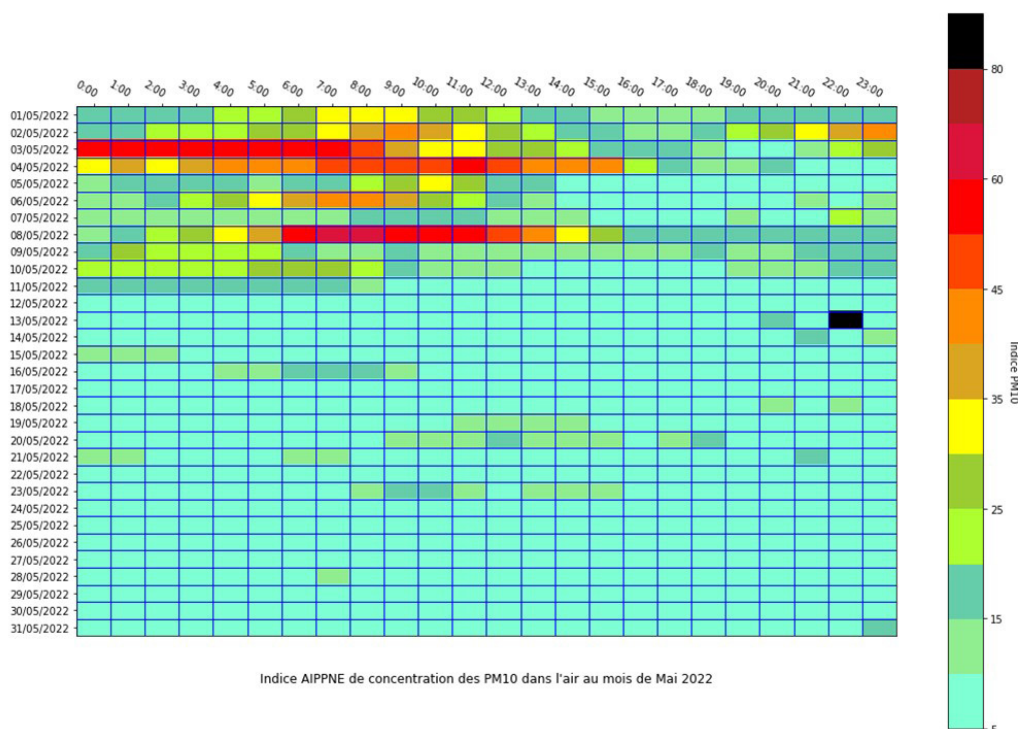
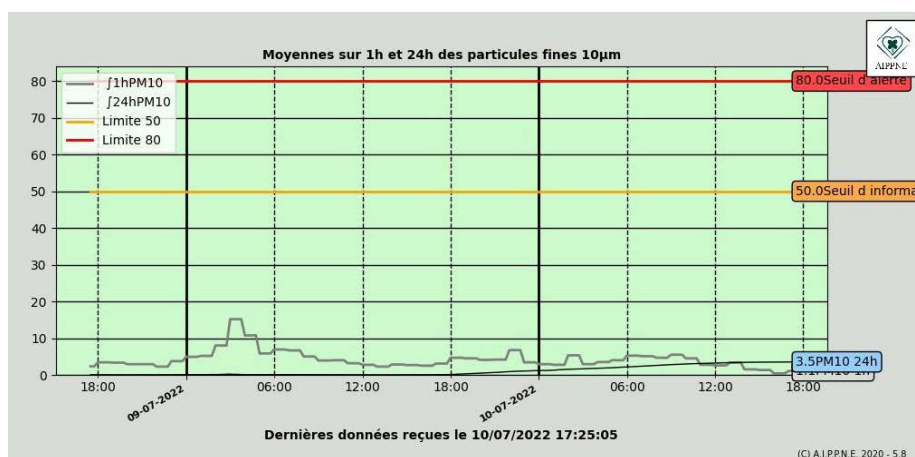
# Les associations

## L'AIPPNE (Association Intercommunale pour la Protection du Patrimoine de la Nature et de l'Environnement) :

Quel air est-il ? Association d'environnement, nous vous informons sur la qualité de votre environnement proche : l'air, l'eau, la terre. Situés à proximité d'une centrale d'incinération, nous sommes particulièrement sensibles à la qualité de l'air. Nous suivons régulièrement la santé de l'installation et sa bonne marche, mais nous avons aussi installé un réseau de mesures permanentes de notre qualité de l'air par les particules fines. Vous pouvez suivre celle-ci en temps réel sur la page : <http://aippne.free.fr/PM10.html> . N'hésitez pas à consulter le site avant d'entreprendre des activités physiques en extérieur. Vous serez parfois surpris ou réconforté. Notre baromètre n'indique pas toujours le mauvais temps.

Tous les mois nous publions un récapitulatif de la qualité de l'air accompagnant les actualités dans le domaine de la qualité de l'eau et des pesticides. Pour le recevoir, écrivez nous à [aippne@free.fr](mailto:aippne@free.fr) .

Nous anticipons que des évolutions profondes de l'usine d'incinération auront lieu dans le futur. Restez informés et vigilants.



# Les associations



## MAINCY POUR SES ENFANTS :

L'association « Maincy pour ses enfants » est une association regroupant les parents des élèves scolarisés dans les écoles de Maincy.

L'association organise des actions pour offrir des moments de convivialité aux élèves et à leurs parents, elle participe également aux conseils des écoles pour représenter les parents.

Les fonds récoltés lors des actions sont en partie reversés aux écoles. Ainsi, en 2021, nous avons versé 150 euros par classe, soit 750 euros pour l'école élémentaire et 450 euros pour l'école maternelle. Nous avons, en complément, offert un cadeau à chaque école : une sono pour l'école maternelle et des appareils photos pour l'école élémentaire.

Durant l'année scolaire 2021/2022, nous avons organisé différentes actions : boum d'Halloween, vente de sapins de Noël, atelier créatif au marché de Noël, carnaval et kermesse.

Pour l'année 2022/2023, nous programmons :

- une réunion d'information en septembre
- la traditionnelle boum d'Halloween le vendredi 21 octobre 2022
- une vente de sapin de Noël
- participation au Marché de Noël de la ville
- un spectacle pour les familles en février
- le carnaval en avril
- la kermesse le samedi 24 juin 2023

Notre association et ses actions existent grâce à l'investissement de chacun, nous remercions nos adhérents pour leur présence et leur participation.

Pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, chacun est le bienvenu !! Retrouvez nous sur notre page Facebook « Maincy pour ses enfants » ou via notre mail : [maincypoursesenfants@yahoo.fr](mailto:maincypoursesenfants@yahoo.fr)

Malvina, Mélanie, Pauline et Noémie  
Membres du bureau de l'association



# Les associations



## CAPOEIRA :

La Contra-Mestre TShirt et le Contra-Mestre Esquisito du Groupe Senzala, avec plus de 20 ans d'expérience, vous invite à découvrir la Capoeira et la culture afro-brésilienne tout les samedis à partir de 10h30 dans le gymnase à Maincy. Nous proposons également des cours à Moissy-Cramayel, le lundi et le mercredi ainsi que des cours de Batucada (ensemble de percussions brésiliennes) le vendredi.



## CS MAINCY BASKET BALL :

Une saison se termine, avec un retour au jeu d'après pandémie qui s'est avéré assez riche puisque nous avons 83 licenciés, 7 équipes d'engagées dans différents championnats avec des fortunes diverses selon les catégories, mais l'essentiel était de relancer notre activité après deux saisons quasiment blanche et de recréer une dynamique, ce qui a été fait avec brio.

La saison à peine terminée que nous sommes déjà dans la projection de la suivante, avec une nouveauté, qui nous permettra de pouvoir couvrir toutes les catégories d'âge, grâce à l'Entente, que nous sommes en train de finaliser avec nos amis du club de Moisenay.

Cette Entente, avec un club de notre envergure qui défend les mêmes valeurs que nous, ne peut-être que bénéfique.

Cela permettra aux 2 entités de ne pas laisser de côté de jeunes pousses suite à un manque d'effectifs dans certaines catégories d'âge, et de disposer de plus de créneaux horaires pour les entrainer.

Nous vous proposons de nous retrouver le dimanche 4 septembre au forum des associations afin de vous expliquer tout ça plus en détail.

Et aussi, le samedi 1er octobre, date à laquelle, nous organiserons notre traditionnel Loto, avec comme d'habitude de nombreux lots à gagner.

Pour finir, je vais remercier tous les entraîneurs et bénévoles qui nous permettent chaque saison d'encadrer toutes ces équipes, et aussi tous les supporters sur qui nous pouvons compter pour mettre l'ambiance. Tous les dirigeants se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

Pour le CS Maincy,

Le président Franck CESCUT – tél. 0676838550



# Les associations



## **CLUB INFORMATIQUE DE MAINCY :**

Le Club Informatique sera présent au Forum des Associations du 04 septembre 2022 pour présenter le programme des cours pour 2022-2023.

22 séances 2 Heures sont prévues les Mercredis de 14 H à 16 H  
Pour les débutants, les personnes souhaitant se perfectionner ou rester à niveau avec le matériel Informatique.

22 séances de 2 Heures sont prévues pour les Vendredis de 20H à 22 H

Pour les plus avancés (Montage diaporama Photos, Vidéos, Scanner Diapo-Films Super 8).

Fonctionnement de WINDOWS 10 –11

Vous pouvez consulter le programme détaillé des cours sur le site :

<http://micromaincy.canalblog.com>

Des problèmes avec l'informatique ! Information complémentaire, venez nous rencontrer au Forum des Associations.

CONTACTS : Président 07 50 52 12 84 - Secrétaire 06 52 80 66 74 - [infoticmaincy@gmail.com](mailto:infoticmaincy@gmail.com)

LE PRESIDENT, Marcel LE DOUGET.

## **BIBLIOTHEQUE « Marc Ecoutin »**

Allée Michel Lucas (près de la mairie)

<http://mabib.fr/maincy>

Nous vous rappelons que la Bibliothèque est ouverte chaque mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30 (sauf vacances scolaires) moyennant une adhésion annuelle de 15 euros / an / famille, permettant d'emprunter romans, essais, documentaires, revues, BD, musiques, films, livres pour enfants, etc.

Qui plus est, cette adhésion permet un accès gratuit à des films (jusqu'à 5 par mois) ainsi qu'à des ressources audio en streaming via la plateforme de la Médiathèque départementale 77 de Univers Cine et Arte VOD.

Les dates à retenir :

- A titre exceptionnel, une permanence sera assurée durant les vacances d'été, le mercredi 24 août de 16h30 à 18h30

- Reprise des activités : vendredi 2 septembre 2022

- Présence au forum des associations le dimanche 4 septembre 2022.

- A noter dès maintenant dans vos agendas : le samedi 15 octobre 2022 aura lieu la première rencontre des lecteurs de 16h30 à 18h30 sur le thème «Quel est le bouquin qui, un jour, m'a donné envie de lire ? ».

Ce sera l'occasion de mieux se connaître et d'échanger aussi sur nos derniers coups de cœur et lectures de l'été !

# Les associations

## LES AMIS DE VAUX-LE-VICOMTE



L'Association Les Amis de Vaux-le-Vicomte fut fondée en 1983, en vertu de la loi sur les Associations du 1er Juillet 1901, et fut reconnue d'utilité publique en 2004.

Grâce au soutien de ses membres, l'Association voit sa collection d'objets d'art (meubles, tapisseries, livres, manuscrits etc...) exposée au Château s'agrandir d'années en années.

L'Association aide à financer les restaurations nécessaires et soutient tous les efforts visant à embellir le domaine dans son ensemble.

Depuis ses débuts, des millions de visiteurs ont pu bénéficier de l'effort philanthropique collectif de l'Association. Rejoignez l'Association Les Amis de Vaux-le-Vicomte et prenez part à la vie d'un chef d'œuvre du patrimoine français. Votre soutien assurera sa pérennité et permettra sa transmission aux générations futures.

Quelques exemples des accomplissements de l'Association :

Acquisitions d'œuvres d'art :

- Une lettre manuscrite de Jean de La Fontaine
- Un portrait du Duc de Praslin
- Un buste du Cardinal Richelieu
- Une Tapisserie de Louis XIV
- Une Tapisserie de l'histoire de Diana
- Une première édition de la pièce « Les Fâcheux » de Molière

Restaurations :

- Le lanternon du château

L'appartenance à l'Association Les Amis de Vaux-le-Vicomte offrent également certains avantages :

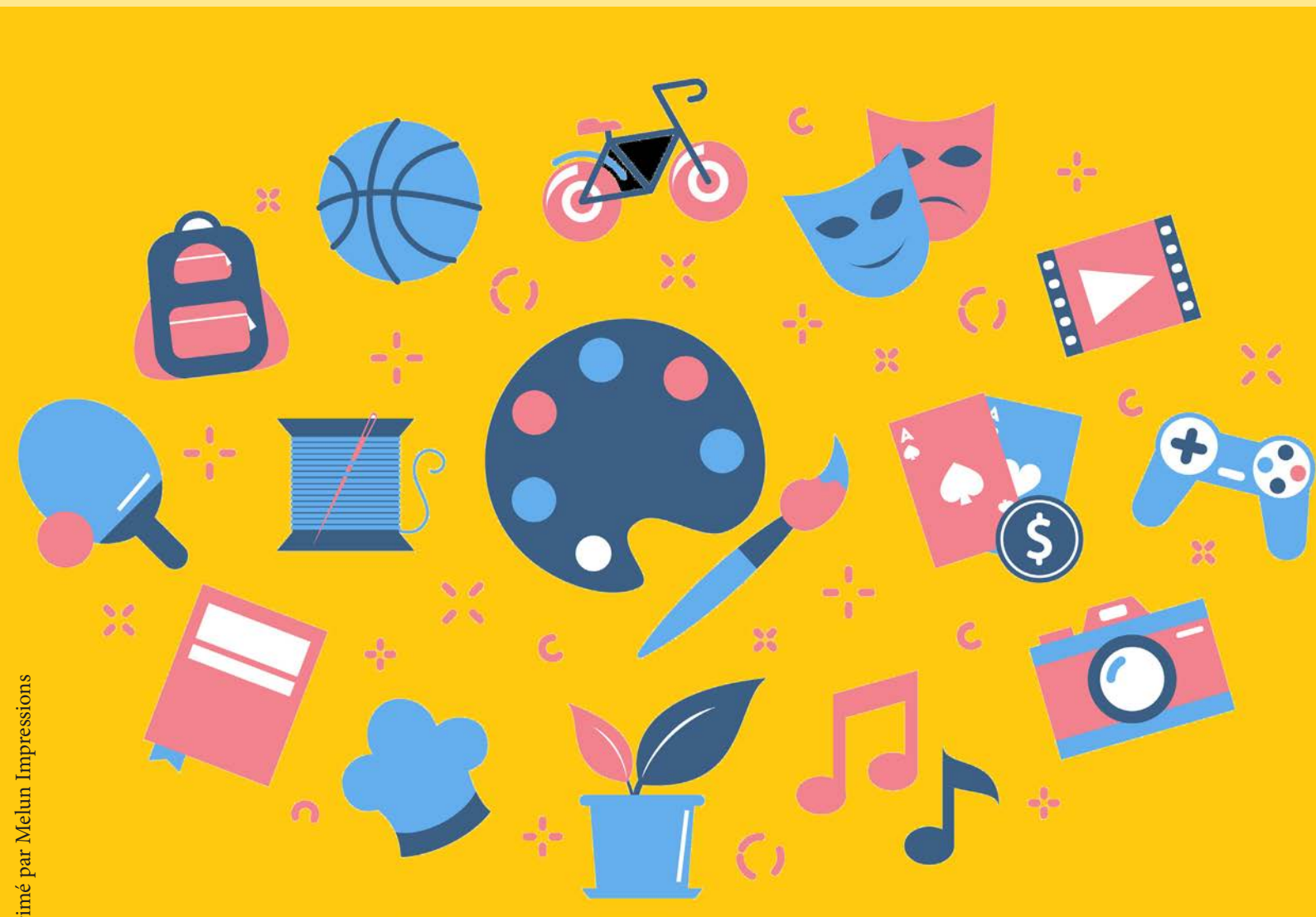
- Accès gratuit et permanent au domaine et au château, aux jardins ainsi qu'au Musée des Équipages, tous les jours d'ouverture au public (y compris durant les Soirées aux Chandelles).
- Accès prioritaire à toutes les activités saisonnières organisées au château.





*Maincy*

# *Forum des associations*



**VENEZ NOMBREUX**

***DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022***

***DE 14 H À 17 H***

***A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE***